

LA RÉSERVE D'AGNALAZAH

Catégorie : Réserve de Ressources Naturelles d'Agnalazaha, Catégorie

Gestionnaire: Missouri Botanical

Garden (MBG)

Superficie: 2 745 ha



ESPÈCES D'AMPHIBIENS

ESPÈCES DE

CHAUVES-

SOURIS

dont 1 classée

vulnérable, à savoir le renard

> volant de Madagascar



ESPÈCES DE LÉMURIENS

dont **1** classée en danger critique (ex: Eulemur cinereiceps, endémique de la région) et 3 vulnérables

Localisation géographique :

Province Fianarantsoa; Région Atsimo Atsinanana; District Farafangana

Label international: Aire Prioritaire pour la Conservation des Plantes

Début des financements de la **FAPBM**: 2019

DÉNOMINATION

Classée Réserve Forestière en 1954, la forêt d'Agnalazaha est devenue une nouvelle

aire protégée de catégorie VI en 2015. L'aire protégée est

composée d'une forêt littorale.

à une altitude ne dépassant pas

les 50m, et des marécages. La

traduction du malagasy « on va

en trouver dans la forêt » (An'Ala

dénomination provient de la

Hizaha).



ESPÈCES D'OISEAUX

dont 1 classée vulnérable



ESPÈCES FLORISTIQUES

dont 198 sont endémiques de Madagascar (81%) et **10** espèces sont endémiques de la région ; 1 espèc e de palmier classée en danger et 2 espèces vulnérables



26 **ESPÈCES DE REPTILES**

dont **1** espèce de caméléons classée en danger



ESPÈCES D'AUTRES MAMMIFÈRES

ESPÈCES PHARES

La forêt d'Agnalazaha abrite de nombreuses espèces floristiques caractéristiques des forêts littorales, dont plusieurs espèces sont endémiques de cette région du sud-est.







SPÉCIFICITÉS DE L'AIRE PROTÉGÉE

PAYSAGES ET HABITATS

Forêt littorale, marécages, marais herbeux, tapis tourbeux, prairie secondaire, forêt secondaire.

Particularités: existence de cimetières dont la nature sacrée a permis une forme de protection contre l'exploitation. L'utilisation des ressources naturelles se fait sous l'égide des nobles locaux (Ampanjaka).

PRESSIONS ET MENACES



Abattage des arbres, feux, agriculture itinérante sur brûlis et exploitation commerciale contrôlées, chasse, espèces

envahissantes, collecte de produits forestiers secondaires.

VALEUR ÉCONOMIQUE

L'aire protégée d'Agnalazaha est une des dernières forêts littorales dans cette partie de l'île. Les principales fonctions écologiques de ces forêts littorales résident dans la stabilisation du sol, très fragile et instable dans cette région. Elle retient également l'eau des fleuves et rivières, pour les populations riveraines et les champs de culture, avant qu'ils se déversent dans l'océan.

L'aire protégée d'Agnalazaha est accessible par la route nationale n°45 reliant Farafangana à Vangaindrano. Elle présente un grand potentiel touristique.

EFFORTS DE LA FAPBM ET RÉSULTATS

La participation de la FAPBM dans le financement de la Réserve d'Agnalazaha a débuté en 2019 grâce à la mise en place d'un financement Offset de QMM. C'est le premier site offset dans le portefeuille de la FAPBM. La contribution financière de QMM en faveur de la FAPBM contribue à la pérennité financière du programme Offset NAP Agnalazaha gérée par MBG. L'apport financier est destiné au **financement d'une** contribution annuelle de 100 000 USD jusqu'à 300 000 USD pour une période de 3 ans.

À noter que le gestionnaire de la Réserve d'Agnalazaha est MBG qui gère 2 aires protégées (Oronjia et Analalava), qui sont financées par la FAPBM.



CONTRIBUTION DES COMMUNAUTÉS **OCALES**



Le mode de gestion de l'aire protégée est de type **collaboratif** avec la participation des populations locales qui sont organisées en associations dûment constituées.











www.fapbm.org

Créée en 2005, la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM) est un fonds fiduciaire malgache dédié à la conservation de la biodiversité de Madagascar. Elle constitue un mécanisme de financement innovant et pérenne du Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM).